

De La Chapelle-en-Valgaudemar au refuge des Souffles (départ GR54)

Valgaudemar



Itinéraire des Souffles, vue sur les Arraches (Olivier Warluzelle)



Un démarrage tout en douceur à La Chapelle-en-Valgaudemar avant de franchir les nombreux cols et de silloner les vallées des Ecrins.

Une marche apaisante au départ de La Chapelle-en-Valgaudemar, bercée par la Séveraisse, le long de ses hameaux, permet d'aborder le GR54 tout en douceur. Puis, s'éloigner de la civilisation en arpantant les pentes du Pic des Souffles (3098 m). Arriver au refuge à 2 000 m d'altitude, la vue s'ouvre sur la vallée sauvage et abrupte du Valgaudemar.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 9.8 km

Dénivelé positif : 977 m

Difficulté : Moyen

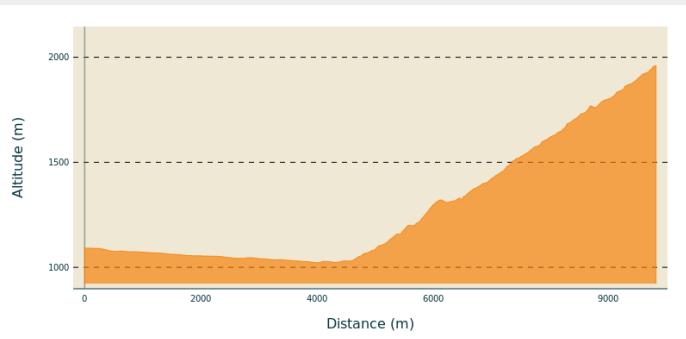
Type : Etape

Thèmes : Faune, Géologie, Point de vue

Itinéraire

Départ : La Chapelle-en-Valgaudemar
Arrivée : Les Souffles, Villard Loubière
Balisage :  GR  VTT
Communes : 1. La Chapelle-en-Valgaudemar
2. Villar-Loubière

Profil altimétrique

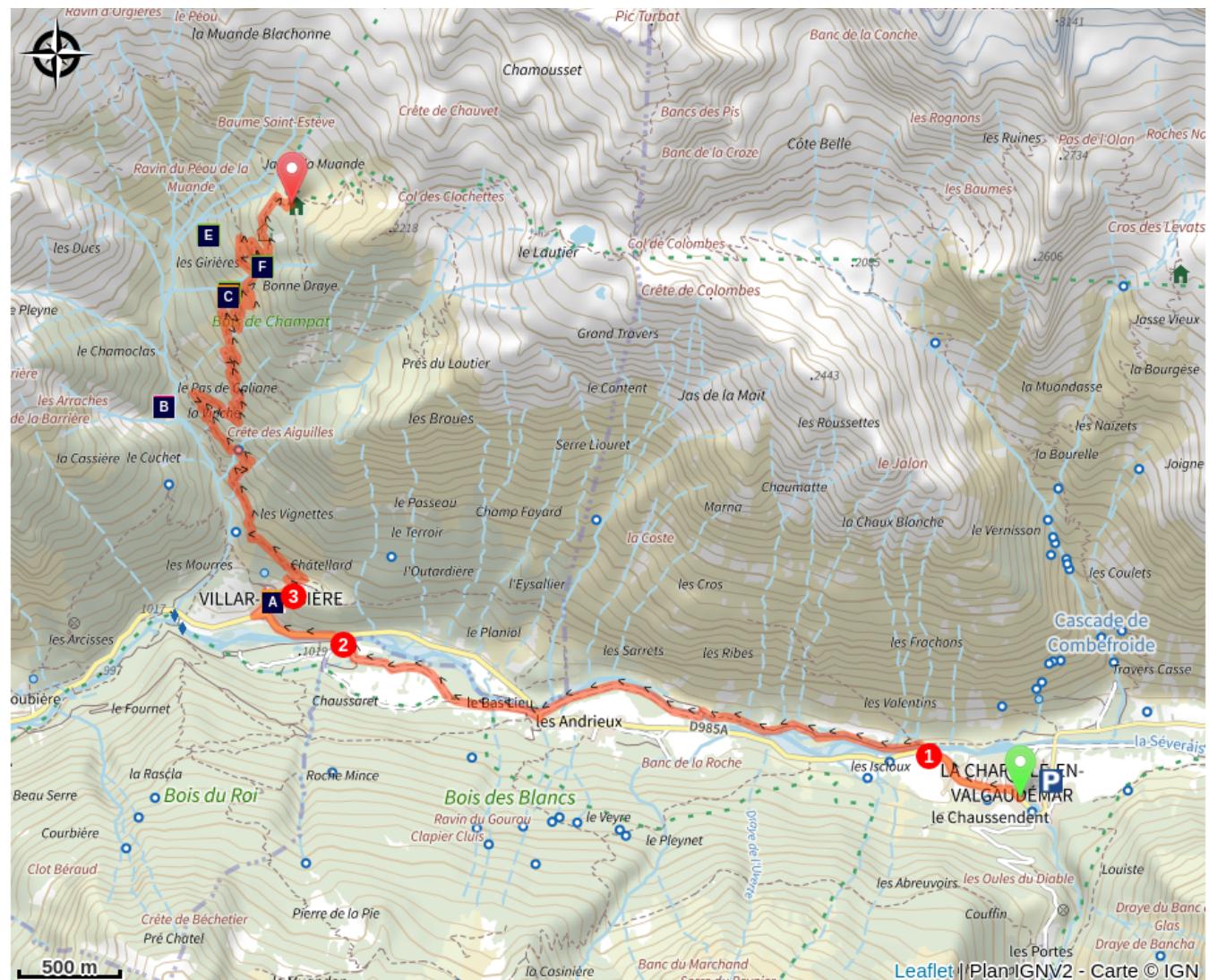


Altitude min 1023 m Altitude max 1960 m

Depuis la maison du Parc, prendre le petit pont pour rejoindre la route principale. Prendre à droite, passer le camping municipal, l'épicerie et longer la D985 jusqu'à un oratoire.

1. Franchir la Séveraisse et la longer en rive droite jusqu'au pont des Andrieux (1 043 m). Prendre le sentier de droite pour suivre la Séveraisse, cette fois en rive gauche.
2. Au pont de la Séveraisse (1 025 m) traverser une nouvelle fois pour atteindre le hameau de Villar Loubière (1 033 m). Sortir par le nord et gagner le gîte d'étape « Le Relais de la Vaurze » puis celui de « La Charrière ».
3. Aux panneaux du Parc des Ecrins, suivre un court instant la route carrossable avant de prendre à gauche le sentier. Longer le torrent du Villar en prenant progressivement de la hauteur. Par une passerelle en bois, franchir le torrent du Lautier (1 220 m). Le sentier s'élève en de nombreux lacets, la plupart du temps en sous-bois. Prendre à gauche au Pas de Galiane et poursuivre les lacets. A l'intersection (1 800 m), prendre le sentier de droite qui mène tranquillement au Refuge des Souffles (1 975 m).

Sur votre route...



- Le moulin de Villar-Loubière (A)
- Brebis en estives (C)
- Variété des milieux (E)

- Arraches (B)
- Tétras lyre (D)
- Variété floristique (F)

Toutes les informations pratiques



En cœur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠ Recommandations

Des places de parking sont disponibles le long de la route départementale au niveau de La Chapelle en Valgaudemar et à la sortie du village. Le parking de la Maison du Parc est réservé au personnel !

Pour les marcheurs les plus aguerris, il est possible de coupler cette étape avec celle du lendemain et atteindre le Désert en Valjouffrey par le col de la Vaurze en 9h30.

Comment venir ?

Transports

Depuis Gap et Grenoble :

Ligne de bus Gap-Grenoble, arrêt à Saint-Firmin : <https://www.itinisere.fr/> ou <https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/>

De là, possibilité de prendre une navette estivale jusqu'à La Chapelle. Navette à réserver à l'avance sur la billetterie du site de l'office de tourisme du Champsaur Valgaudemar : <https://www.champsaur-valgaudemar.com/offres/navette-du-valgaudemar-saint-firmin-fr-2301984/m/>.

Parking conseillé

A la sortie de village de La Chapelle

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s'applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : <https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises>

Voir la réglementation pour les survol motorisés : <https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises>

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valgaudemar

Ancien Asile Saint-Paul, 05800 La Chapelle-en-Valgaudemar

valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 55 25 19

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre route...



⌚ Le moulin de Villar-Loubière (A)

En entamant votre montée soutenue vers le col de la Vaurze, ne rater pas le curieux moulin du Villar, recouvert par la végétation. Construit en 1838, ce patrimoine d'antan a été parfaitement conservé avec sa curieuse roue horizontale. Il fonctionnait d'ailleurs encore commercialement il y a une cinquantaine d'années. On y traitait le blé, mais aussi les noix et le colza. Restauré en 1979, c'est le dernier moulin en état de marche du Valgaudemar.

Crédit : Florence Chalandon ©



🔴 Arraches (B)

Depuis le refuge ou lors de la montée, une formation géologique particulière, sur la rive opposé au dessus de l'ancien hameau des Peines peut attirer votre attention. Se sont des roches d'origine sédimentaire coincées au milieu de formations cristallines qui présentent une forme d'érosion en draperie donnant l'impression qu'un tigre géant a donné des coups de griffes dans la roche. Cette morphologie particulière lui a valu le nom d'Arraches.

Crédit : Olivier Warluzelle - PNE



🐐 Brebis en estives (C)

Vous pourrez rencontrer au cours de votre balade des brebis en estives dans les alpages. Ce pastoralisme est ancien, pour preuve les enclos en pierres sèches appelés jas que vous pourrez remarquer ainsi qu'un abris sous roche vers le Clot. Les brebis actuellement en alpage sont issues d'élevage de la vallée ou du Bas-Champsaur.

Crédit : Jean-Philippe Telmon - PNE



䴓 Tétras lyre (D)

La limite supérieure de la forêt est propice à rencontrer le tétras lyre. Faisant confiance à son plumage terne la poule reste camouflée dans la végétation, il est très difficile de l'observer. Par contre les coqs noir et blanc avec des « sourcils » rouges sont moins discrets surtout pendant la période de reproduction où leur roucoulements et chuintements résonnent dans la montagne tôt le matin.

Crédit : Robert Chevalier - PNE



✳️ Variété des milieux (E)

Cette randonnée est un résumé de l'adret du Valgaudemar. Elle commence dans des éboulis chauds plus ou moins végétalisés. Permet ensuite de cheminer entre pelouses, landes à genévrier myrtille, raisins d'ours.... Puis les sorbiers, alisiers et amélanchiers annoncent la reconquête prochaine de la forêt. Plus haut la hêtraie fait de l'ombre aux randonneurs, puis un joli mélézin annonce la limite supérieure du milieu forestier pour laisser place à des landes et pelouses d'altitudes. Le lac Lautier et les mares associées sont un refuge aux espèces aquatiques. Au dessus c'est le domaine du rocher et des chamois.

Crédit : Bernard Guidoni - PNE



✳️ Variété floristique (F)

L'exposition, la nature des terrains, l'altitude ... occasionnent une grande variété floristique le long de l'itinéraire et surtout dans les pentes en dessous du refuge. Marjolaine, lis, laser, jubarbe, sedum, gentiane, ancolie, aconit ...et bien d'autres sont au rendez vous.

Crédit : Olivier Warluzelle - PNE